

# Passerelles et équivalences du BTS Support à l'Action Managériale (SAM)

Le BTS Support à l'Action Managériale (SAM) propose des dispenses d'unités aux candidats déjà titulaires d'un autre diplôme du secteur tertiaire. Ces dispenses permettent de reconnaître les acquis des étudiants et de leur offrir un allègement du programme.

*Sources : Arrêté du 16 février 2018 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « Support à l'action managériale »*

## Dispenses d'unités pour les titulaires d'un autre BTS, DUT ou diplôme équivalent

Les candidats titulaires d'un BTS d'une autre spécialité, d'un DUT ou d'un diplôme national de niveau III (niveau 5 du Cadre Européen des Certifications) ou supérieur peuvent demander les dispenses suivantes :

- **Unité U1 "Culture générale et expression"** : dispense automatique pour tout titulaire d'un BTS, DUT ou diplôme national de niveau III ou supérieur.
- **Unités U21 et U22 "Langue vivante étrangère"** : dispense accordée sous réserve d'avoir déjà validé deux langues vivantes dans l'autre diplôme, dont l'anglais.

## Dispenses pour les titulaires d'un BTS, DUT ou licence avec une validation d'économie-droit-management

Les candidats titulaires d'un BTS d'une autre spécialité, d'un DUT ou d'une licence ayant validé une ou plusieurs unités d'enseignement en économie, droit et management au cours de leur formation peuvent demander la dispense suivante :

- **Unité U3 "Culture économique, juridique et managériale"** : dispense accordée sur justificatif de validation d'une unité d'enseignement équivalente.

## Modalités de demande de dispense

Pour bénéficier de ces dispenses, les candidats doivent :

- Faire une demande officielle auprès de leur établissement de formation.
- Fournir les justificatifs nécessaires attestant de la validation des unités concernées dans leur formation précédente.
- Attendre la validation de leur dossier par l'établissement d'accueil.

## Conclusion

Ces passerelles et équivalences permettent aux étudiants de valoriser leurs acquis et d'alléger leur parcours de formation en BTS SAM. Elles favorisent ainsi une insertion

plus efficace dans leur projet professionnel et une continuité dans leur apprentissage en gestion et management.